

MEMOIRE

PROJET D'AMELIORATION EN SANTE ENVIRONNEMENTALE

AU SEIN DE LA MATERNITE DE CAVAILLON

Présenté par Marion Fontaine

le 5 juin 2019

Aix-Marseille Université, CEU de santé environnementale en périnatalité et fertilité



Année universitaire 2018-2019

**PROJET D'AMELIORATION EN SANTE ENVIRONNEMENTALE
AU SEIN DE LA MATERNITE DE CAVAILLON**

Présenté par Marion Fontaine

Mémoire présenté le 5 juin 2019, devant un jury composé de :
Florence Bretelle, Professeure en gynécologie-obstétrique
Jeanne Perrin, Professeure en biologie de la reproduction
Claire Sunyach, Sage-femme

**Mémoire de CEU Santé environnementale en périnatalité et fertilité, Aix-Marseille Université
Faculté de médecine**

Table des matières

Introduction	1
1. État des lieux	1
1.1. Analyse de la situation	1
1.1.1. La maternité	1
1.1.2. La population	1
1.1.3. Le constat	2
1.2. Définition des priorités et des objectifs.....	2
1.3. Détermination des actions	2
1.4. Choix de l'évaluation.....	2
2. Les objectifs	2
2.1. Sensibilisation et formation des professionnels de santé	2
2.2. Sensibilisation des patientes et des couples	3
2.2.1. Dans le secteur des consultations.....	3
2.2.2. Dans le secteur des hospitalisations	3
2.2.3. Un partenariat.....	3
2.3. Amélioration de la qualité des couches et cosmétiques destinés aux nouveau-nés	4
2.3.1. Présentation du projet.....	4
2.3.2. Le projet pour les couches	4
2.3.3. Le projet pour les cosmétiques.....	4
3. Les résultats.....	5
3.1. Concernant la formation des professionnels de santé	5
3.1.1. Participation	5
3.1.2. Contenu de la formation.....	5
3.1.3. Réponses aux questionnaires	6
3.2. Concernant l'éducation des patientes et des couples	6
3.3. Concernant les couches et cosmétiques	6
4. La discussion.....	7
4.1. Concernant la formation des professionnels de santé	7
4.2. Concernant l'éducation des patientes et des couples	8
4.3. Concernant les couches et cosmétiques	8
5. Les perspectives	9
5.1. Les soirées d'enseignement	9
5.1.1. Octobre 2019.....	9
5.1.2. Mars 2020	9
5.2. Le site internet.....	9
5.3. Le projet de service	9
Conclusion	10
Bibliographie.....	11
Annexes.....	12

Introduction

La grossesse et la naissance d'un enfant sont des moments privilégiés. Au-delà du suivi médical classique et indispensable, se dessine une notion nouvelle dont le corps médical doit s'emparer : la santé environnementale en périnatalité.

Face à la plus grande vulnérabilité des femmes enceintes et des jeunes enfants, il est primordial de réduire leur exposition aux polluants environnementaux, le plus tôt étant le mieux.

Sachant que les services de maternité jouent un rôle prépondérant autour de la naissance, quelles améliorations en santé environnementale peuvent y apporter les professionnels de santé ?

Ce sujet me tient particulièrement à cœur, j'ai envie de le défendre, de le promouvoir et de l'appliquer dans ma vie professionnelle.

J'ai ainsi travaillé sur les améliorations potentielles et leur faisabilité à la maternité de Cavaillon, exemple de maternité de niveau 1.

Trois actions m'ont paru évidentes : la formation des professionnels de santé, l'éducation des patientes et la diminution de l'exposition des nouveau-nés.

Ainsi, après avoir précisé les caractéristiques locales, nous définirons les objectifs de chaque action du projet. Ensuite, nous décrirons les résultats obtenus pour chacune, puis nous les discuterons. Avant de conclure, nous proposerons de futures perspectives d'amélioration.

1. État des lieux

1.1. Analyse de la situation

1.1.1. La maternité

La maternité du centre hospitalier de Cavaillon est une petite structure de niveau 1 avec environ 600 accouchements par an. Elle fait partie du pôle chirurgie et obstétrique.

Le service de gynécologie-obstétrique se compose de 3 secteurs :

- le secteur des consultations : gynécologie, échographies, pédiatrie et obstétrique (consultations prénatales, entretien du 4ème mois, cours de préparation à la naissance et à la parentalité, suivi post-natal) ;
- le secteur naissance : une salle d'attente, une salle d'examen, une salle d'échographie, une salle de pré-travail, 2 salles d'accouchement, une salle "nature" et une salle de réanimation néonatale ;
- le secteur hospitalisation : 18 lits répartis en 12 chambres seules et 3 chambres doubles ; pour les accouchées et leurs nouveau-nés, les grossesses pathologiques, la gynécologie, les IVG ; une nurserie et une pièce de photothérapie.

L'équipe est composée de gynécologues-obstétriciens, pédiatres, sages-femmes, auxiliaires de puériculture, psychologue et secrétaires.

1.1.2. La population

L'hôpital se situe au centre-ville de Cavaillon, petite ville d'environ 25000 habitants. Selon les derniers chiffres de l'Insee de 2015 (www.insee.fr), la population est caractérisée par un taux de chômage de 20,7% en augmentation (moyenne nationale à 10%), un taux de pauvreté de 27,6% (moyenne nationale à 14,2%), un taux de scolarisation pour les 18-24 ans de 37,9% (moyenne nationale à 52,3%) et un taux de personne sans diplôme de 42,2% (moyenne nationale à 30,5%).

Par conséquent, le public de la maternité est plutôt défavorisé avec un niveau socio-économique faible. De plus, nous prenons en charge des patientes d'origine diverses : Maroc, Algérie, Espagne, Portugal, Roumanie..., ce qui implique parfois des difficultés de communication linguistique.

1.1.3. Le constat

Il y a un manque d'information de manière générale en santé environnementale. Par exemple, de nombreux parents arrivent le jour J avec, dans leur valise, des habits neufs non lavés pour leur nouveau-né (les étiquettes d'achat encore accrochées) et sont très surpris par les éclairages apportés. Nous constatons malgré tout, quel que soit le niveau socio-économique, que les patientes sont demandeuses de nos conseils pour la santé de leur enfant et celle de leur famille. Nombreuses sont celles qui désirent une prise en charge plus naturelle (avec des produits écocertifiés, avec le portage ou les massages bébés) et plus respectueuse de leur enfant (pas de bain tous les jours), moins médicalisée. Certaines refusent déjà nos couches et/ou nos cosmétiques. La prise de conscience semble progresser, notamment avec des scandales sanitaires comme celui du lait infantile Lactalis contaminé à la salmonelle en décembre 2017 (1).

1.2. Définition des priorités et des objectifs

Pour la maternité, la santé environnementale est centrée sur la diminution de l'exposition des femmes enceintes et des nouveau-nés aux polluants environnementaux. Les effets bénéfiques collatéraux sont une implication des papas et un impact sur la famille tout entière. Pour cela deux priorités émergent : informer notre public et montrer l'exemple. Ces dernières sont tournées vers 3 objectifs : approfondir les connaissances des professionnels de santé, transmettre les informations au public et montrer l'exemple par des changements au sein de notre service.

1.3. Détermination des actions

Pour atteindre nos objectifs, nous devons :

- approfondir les connaissances des professionnels de santé par des réunions de sensibilisation et d'information en santé environnementale en périnatalité ;
- informer les patientes et couples : organiser et mettre en place la transmission de nos connaissances ;
- montrer l'exemple : notre choix est de fournir des couches et produits de soins écolabellisés, pour diminuer l'exposition des nouveau-nés aux polluants environnementaux dès leur naissance, dès leur séjour en maternité.

1.4. Choix de l'évaluation

Pour l'instant l'évaluation du projet pour la maternité ne concerne que les réunions de sensibilisation et d'information auprès des professionnels de santé de l'équipe. Les indicateurs seront le taux de participation et l'analyse d'un questionnaire "avant/après".

2. Les objectifs

2.1. Sensibilisation et formation des professionnels de santé

Toute l'équipe est ciblée soit 6 gynécologues-obstétriciens, 3 pédiatres, 1 cadre sage-femme, 16 sages-femmes, 15 auxiliaires de puériculture, 1 psychologue et 2 secrétaires. Il y a 3 invités supplémentaires : le médecin et l'IDE hygiénistes, et une élève auxiliaire de puériculture. Soit un total de 47 personnes.

Le contenu doit être adapté au public que sont les professionnels de santé. Il doit se baser sur des références scientifiques solides. Un questionnaire d'évaluation des connaissances est prévu.

2.2. Sensibilisation des patientes et des couples

2.2.1. Dans le secteur des consultations

Pour que le message touche un public le plus large possible (pas seulement les personnes déjà sensibles à la santé environnementale) et le plus tôt possible. Nous avons choisi 3 niveaux de diffusion des informations :

- dans la salle d'attente des consultations (pièce commune pour la gynécologie, l'obstétrique et la pédiatrie) avec l'affichage des 3 panneaux de sensibilisation fournis par FEES (www.projetfees.fr) : " limiter les polluants dans la chambre de bébé", " limiter les polluants en choisissant vos produits cosmétiques" et " limiter les polluants dans l'alimentation" ;
- pour les sages-femmes de consultation : distribution systématique à la première prise de contact du livret "Enceinte, prenez soin de vous et préparez l'arrivée de votre bébé : 10 conseils simples pour limiter votre exposition aux polluants", avec des versions prévues aussi en arabe, espagnol et portugais ; distribution, selon l'intérêt de la patiente, des livrets fournis gratuitement par l'ASEF l'Association Santé Environnement France (www.asef-asso.fr), à laquelle notre maternité adhère depuis quelques mois ; nous en avons sélectionné 3 : "Petit guide santé du Bio-Bébé", "Petit guide santé de la Bio-Femme enceinte" et "Mini guide santé du Bio-Papa" ;
- par un atelier mensuel en santé environnementale autour de la famille et en particulier pour les femmes enceintes et le jeune enfant. Il s'appuiera sur les documents FEES (www.projetfees.fr), la fiche 10 conseils et les 3 fiches à conseils thématiques : "Habitat et santé : limiter les polluants dans la chambre de bébé", "Cosmétiques et santé : limiter les polluants en choisissant vos cosmétiques" et "Alimentation et santé : limiter les polluants dans l'alimentation" ; pour cet atelier, plus complet, nous pensons mettre en place une évaluation par le public en 3 points : un indice de satisfaction par rapport à l'intervention, une déclaration d'intention de modification de comportement pour diminuer/limiter l'exposition aux polluants environnementaux et un éventuel repérage des sources d'exposition non identifiées auparavant.

2.2.2. Dans le secteur des hospitalisations

L'objectif est d'informer également lors du séjour en maternité par un atelier hebdomadaire pour les patientes hospitalisées. Il se déroulera dans la nurserie du service tous les mardis après -midi, sera animé par la sage-femme et l'auxiliaire de puériculture de garde ce jour là. L'horaire est à définir le jour même selon la charge de travail. Les patientes seront informées la veille et/ou le jour même de cet atelier. Il y aura également des affiches de présentation de l'atelier (dans le couloir du service, en salles d'attente des secteurs de consultations et de naissance). Il se déroulera sur 1h environ en 2 parties : une guidée et une libre selon les questions des patientes. La partie guidée concerne le retour à domicile et la petite enfance sur les thèmes air intérieur, cosmétiques et alimentation.

2.2.3. Un partenariat

Il s'agit d'un partenariat avec "Mère Nature Speaking", blog d'informations sur la santé environnementale spécialement dédié aux futurs parents. Il a été fondé par Ludivine Ferrer, une maman, et le DR Halimi, chirurgien orthopédiste pédiatre, à Aix-en-Provence. Le principe est de nous livrer et nous fournir gratuitement des sacs "Mère Nature" pour les futures mamans. Ce sac est normalement remis lors de l'inscription à la maternité ou lors de l'entretien prénatal. Il contient des produits et des bons de réduction d'articles portant un écolabel et un livret de conseils pratiques détaillés sous la forme d'une méthode pour "Un bébé sans polluant ajouté en 8 leçons et demie". Il pourrait remplacer le coffret "La boîte Rose" et avoir l'avantage de proposer des produits plus sains et une méthode dont les conseils correspondent à notre démarche.

2.3. Amélioration de la qualité des couches et cosmétiques destinés aux nouveau-nés

2.3.1. Présentation du projet

Celui-ci rentre dans le cadre de mon projet annuel pour la maternité, en binôme avec une auxiliaire de puériculture de mon équipe.

Nous avons choisi deux actions, validées par notre cadre de santé. La première concerne les couches fournies pour les bébés et la seconde les produits cosmétiques pour les soins du bébé, afin de diminuer leur exposition aux substances indésirables.

L'objectif est de trouver des produits de remplacement écolabellisés (2), ce qui est en accord avec le projet de notre établissement (www.chi-cavaillon.fr). En effet, la politique d'achat de l'hôpital spécifie deux priorités qui vont dans notre sens : "développer les achats écoresponsables" et "utiliser davantage de produits biologiques".

2.3.2. Le projet pour les couches

Actuellement nous avons les couches Pampers premium protection, c'est notre seul fournisseur depuis de nombreuses années.

Plusieurs publications d'associations de consommateurs (3, 4, 5) ont alerté sur la présence de substances chimiques indésirables dans les couches telles que des pesticides, des dioxines, des COV, des composés organiques halogénés et des allergènes.

Le gouvernement a saisi l'Anses en janvier 2017 et cette dernière a remis son rapport d'expertise collective en janvier 2019 (6) relatif à la sécurité des couches pour bébé. Il en ressort un manque de transparence de la part des fabricants dans la composition des couches, des contaminations par les méthodes de fabrication ou par les matières premières. Il soulève aussi la problématique d'un contact cutané et muqueux, proche de la sphère uro-génitale, quasi permanent jusqu'au 2 à 3 ans de l'enfant, période de plus grande vulnérabilité.

Le gouvernement a décidé d'appliquer immédiatement l'ensemble des recommandations de l'Anses. Selon son rapport d'expertise, aucune couche n'est complètement fiable pour le moment. Nous voulons montrer que notre établissement est soucieux du problème. Notre objectif est de donner l'exemple en préférant une marque de couche portant un écolabel et avec une démarche la plus transparente possible.

Nous avons déjà des parents qui refusent les couches Pampers et amènent les leurs.

Aujourd'hui nous fournissons la quasi totalité des couches pour le séjour, elles sont distribuées tous les jours, 5 le matin et 3 le soir.

2.3.3. Le projet pour les cosmétiques

Nos besoins ont changé depuis les travaux du service. Nous sommes passés d'une nurserie commune à un plan de change avec baignoire dans chaque chambre. Tout était mis à disposition des parents et les produits en grand conditionnement étaient très utiles. Ce n'est plus adapté maintenant. Actuellement nous fournissons encore tout le matériel et les produits nécessaires au change et au bain des nouveau-nés. Parmi nos produits cosmétiques, aucun ne présente d'écolabel, les listes d'ingrédients sont longues, certains produits sont en spray (eau rafraîchissante et coiffante) ou ne se rincent pas (lingettes). On y trouve également des substances irritantes et allergisantes, des perturbateurs endocriniens ou des nanoparticules.

Nous devons repenser nos besoins selon l'organisation engendrée par les nouveaux locaux, c'est-à-dire une prise en charge individualisée pour les soins du bébé par les auxiliaires de puériculture. L'objectif est de trouver des produits cosmétiques écolabellisés pour compléter notre démarche.

3. Les résultats

3.1. Concernant la formation des professionnels de santé

3.1.1. Participation

L'équipe comprend 44 personnes. J'ai exclu les gynécologues-obstétriciens et pédiatres remplaçants. J'ai pu faire 3 sessions de formation. Au total 28 professionnels étaient présents soit un taux de participation de 63,6%.

Ont été formés : 3 gynécologues-obstétriciens, 2 pédiatres, une cadre sage-femme, 10 sages-femmes, 9 auxiliaires de puériculture, une secrétaire, une psychologue.

Parmi les invités supplémentaires (non comptés pour le taux de participation) une élève auxiliaire de puériculture a été formée. Le médecin et l'infirmière hygiénistes se sont désistés au dernier moment.

La participation par catégorie de professionnels :

- gynécologues : 3 sur 6 soit 50%,
- pédiatres : 2 sur 3 soit 66%,
- sages-femmes : 11 sur 17 (dont aucune ne travaille la nuit) soit 64,7%,
- auxiliaires de puériculture : 9 sur 15 (dont aucune ne travaille la nuit) soit 60%,
- secrétaires : 1 sur 2 soit 50%.

3.1.2. Contenu de la formation

Je me suis appuyée sur les documents et outils du projet FEES (www.projetfees.fr). Pour l'équipe j'ai choisi un format interactif sur une durée d'environ 1h30. Il y a eu 3 sessions.

Le déroulement d'une session de formation :

- une présentation de mes motivations, de mon parcours, de la formation via le Réseau Méditerranée et du CEU cette année ; l'implication de l'ARS Paca et la désignation d'une maternité pilote dans chaque département : celle de la Clinique Urbain 5 pour le Vaucluse ;
- seulement pour les sessions 2 et 3 : un questionnaire "avant" (annexe 1) ;
- première partie : le jeu des smileys avec les produits cosmétiques pris dans les placards de la maternité soit 9 produits (8 sont "mauvais"), pour une prise de conscience de ce que nous proposons au quotidien ; cela m'a permis de distribuer le document "Cosmétiques : substances à risques" et de faire une hiérarchisation entre les différents risques, en partant de la substance irritante jusqu'à celle reprotoxique ;
- deuxième partie : le jeu des post-it à partir de la question "A quels polluants environnementaux du quotidien peuvent être exposés une femme enceinte ou un bébé?" ; réflexion en groupes de 3-4 personnes avec une idée par post-it pour en avoir une vingtaine au total ; suivi de leur lecture, en leur proposant de trouver un classement afin de dégager 4 grands axes : pollution atmosphérique, air intérieur, alimentation et cosmétiques, en insistant sur les 3 derniers pour lesquels nous pouvons agir ; distribution de 5 fiches : "10 conseils", "Cosmétiques : conseils pour maman et bébé", "Comment aménager la chambre de bébé", "Choisir ses aliments et bien les préparer pour éviter les substances dangereuses" et "Alimentation et santé : limiter les polluants dans l'alimentation" ;
- une conclusion basée sur la période des 1000 jours et l'importance du pré-conceptionnel, la plus grande vulnérabilité des femmes enceintes et jeunes enfants, la multitude de polluants et l'effet cocktail, l'épigénétique, l'importance de notre rôle en tant que professionnel de santé, l'importance de réduire cette exposition, de diffuser les informations et aider aux changements de comportement sans faire peur... ;
- une présentation des projets en cours et nouveautés à la maternité ;
- pour la session 1, un mini-questionnaire (2 questions) (annexe 2) et pour les sessions 2 et 3 le questionnaire "après" (annexe 3) puis les réponses aux questions.

Concernant le questionnaire, il s'est avéré insuffisant lors de la première session pour permettre une évaluation intéressante. Je l'ai approfondi pour les deux autres sessions de formation.

3.1.3. Réponses aux questionnaires

Pour la première session, j'ai récupéré 12 questionnaires (annexe 2) sur les 14 personnes présentes. Les 2 manquants correspondent au gynécologue et au pédiatre appelés pour une urgence en fin de réunion.

Pour la première question "Êtes-vous interpellé(e) par certaines informations ?", tout le monde a répondu oui. En complément de cette question : "Si oui, lesquelles ?" il y a eu 2 réponses hors sujet et les autres réponses développées soulèvent plusieurs questionnements. Ceux-ci portent sur les couches et les cosmétiques pour bébé, sur les articles de puériculture, sur la multitude de polluants qui nous entourent au quotidien sans qu'on s'en rende compte, sur des comportements ou des habitudes qui s'avèrent néfastes pour la santé, sur les industriels autorisés à utiliser des substances toxiques retrouvées dans des produits du quotidien et sur le manque d'informations de manière générale en santé environnementale.

A la seconde question (commune à toutes les sessions) "Seriez-vous prêt(e) à vous impliquer dans un projet de service pour une maternité plus saine ?", tout le monde a répondu oui.

Pour les sessions 2 et 3, les résultats des questionnaires d'évaluation des connaissances en santé environnementale "avant/après" la formation (annexes 1 et 3) sont :

- pour l'auto-évaluation des connaissances dans ce domaine, sur une échelle de 0 à 10 : la moyenne de 4/10 "avant" passe à 7,57/10 "après" ;
- pour les 10 questions de santé environnementale : la moyenne des réponses justes est de 4,85/10 "avant" et passe à 8/10 "après".

Pour la dernière question (commune à toutes les sessions), le "Oui" obtient 100%.

3.2. Concernant l'éducation des patientes et des couples

Dans le secteur des consultations :

- les affiches sont en place dans la salle d'attente et les sages-femmes distribuent les documents prévus ; les traductions du livret n'ont pas été faites ;
- l'atelier mensuel n'a pas encore été mis en place ; le cadre n'est pas suffisamment défini.

Dans le secteur des hospitalisations, l'atelier hebdomadaire ne débutera qu'en septembre 2019.

Pour le partenariat avec "Mère Nature Speaking" j'ai pu rencontrer Mme Ferrer et montrer le sac à l'équipe. Le projet n'a pu être mené à terme suite au refus de la cadre de santé. Cette dernière a mis en avant plusieurs arguments. Le premier est que nous ne choisissons pas les produits donnés aux patientes et le second concerne le caractère "marketing" du sac, restant dans la même lignée que les cadeaux habituels.

3.3. Concernant les couches et cosmétiques

Pour les couches, voici notre progression dans l'ordre chronologique :

- prise de contact avec le responsable des achats : très sensible et motivé par notre démarche ; évaluation de la faisabilité : deux difficultés, le coût et le groupement d'achat ;
- pour le coût : les couches ecolabellisées sont plus chères et le budget sera le même ; nous choisissons d'en donner moins si besoin, en sachant que de nombreuses maternités en fournissent peu ou pas ;
- pour le groupement d'achat : l'engagement avec le fournisseur actuel se termine en juin 2019 ; étant donné que le budget "couches bébés" est infime dans les dépenses de l'hôpital, la directrice des achats nous a autorisé à sortir du cadre habituel pour que l'on puisse directement choisir un fournisseur ;

- le responsable des achats nous a demandé de sélectionner plusieurs marques afin qu'il puisse demander des devis ;
- nos critères de sélection : un écolabel bien sûr, une taille correspondant à nos besoins soit 2-5kg et un maximum de transparence dans la composition ; nous en avons choisi 5 dont 2 marques françaises (une réponse au rapport de l'Anses est disponible sur leur site internet) : Tidoo, Carryboo, Eco by Naty, Pingo et BB Ecologic ;
- le responsable des achats s'est occupé de demander les devis.

Et pour terminer, le service des achats a choisi la marque Tidoo qui sera disponible à la maternité à partir de juin 2019. C'est une PME française créée en 2013. Leurs couches écologiques sont fabriquées en France et sont commercialisées à des prix corrects. Elles présentent plusieurs garanties (www.tidoo.com) : cellulose de bois certifiée FSC, Nordic Swan Ecolabel, absence de latex, chlore, OGM, petrolatum, lotion et parfum, hypoallergéniques et non irritantes. Elles ont également l'avantage de se trouver facilement dans notre secteur géographique. Ces couches restent malgré tout plus chères que les précédentes. Le budget accordé est resté le même, comme prévu nous avons décidé d'en fournir moins lors du séjour mais de maintenir l'exemple.

Pour les cosmétiques, dans un premier temps nous avons fait l'inventaire de nos placards : des liniments oléo-calcaires, des gels lavants corps et cheveux, des lingettes, des eaux rafraîchissantes, des échantillons d'huile de massage... La plupart de ces produits sont en grand conditionnement ce qui ne nous convient plus. La pharmacie nous fournit du liniment oléo-calcaire Gilbert. Le reste varie au gré des "dons" des laboratoires.

Dans un deuxième temps nous avons redéfini nos besoins au quotidien sur la base "le moins c'est le mieux" qui consiste à simplifier et limiter l'utilisation de cosmétiques pendant cette période de vulnérabilité du nouveau-né. Nous avons retenu 3 produits : le gel lavant, le liniment oléo-calcaire et l'huile de massage. Il nous faudrait un gel lavant et un liniment en petits flacons par naissance pour les chambres et quelques flacons d'huile de massage pour l'année (l'équipe a été formée aux massages bébé), le tout portant un écolabel.

Ensuite il nous a fallu chercher les produits de remplacement, nous avons pris contact avec plusieurs laboratoires après avoir étudié les compositions à la recherche de liste courte et d'ingrédients fiables. A ce jour nous attendons les devis.

Lorsque les nouveaux produits cosmétiques seront disponibles à la maternité, nous avons prévu de supprimer le liniment oléo-calcaire de la pharmacie de l'hôpital (petite économie) ainsi que la totalité des produits donnés par les laboratoires.

4. La discussion

4.1. Concernant la formation des professionnels de santé

Le taux de participation de 63,6% en 3 sessions de formation semble honorable. Après la première session, le reste de l'équipe était demandeur d'une nouvelle intervention. J'ai pu observer 2 freins en terme de participation : les agents travaillant uniquement de nuit, soit 9 personnes (aucune n'a participé pour l'instant), et faire revenir le personnel sur son temps de repos.

La durée d'1h30 s'est révélée un peu courte à cause de la quantité d'informations à transmettre et des digressions. Le format interactif des réunions a permis une bonne adhésion et une ambiance sympathique. L'enthousiasme de l'équipe a soulevé diverses interrogations sur nos pratiques quotidiennes (par exemple pour les soins de cordon ombilical), et a mis en avant la nécessité d'une réflexion commune qui pourrait prendre la forme de groupes de travail pour amener la santé environnementale dans le quotidien de la maternité. Chacun est reparti avec des documents pour revoir et approfondir les sujets abordés. Les futures et jeunes mères et grands-mères de l'équipe ont été très demandeuses d'informations plus individualisées.

Pour le questionnaire de la session 1, la première question, trop ouverte, est difficilement interprétable. Elle permet malgré tout de voir que tous se sont sentis concernés.

Pour celui des sessions 2 et 3, on peut observer une bonne progression dans les scores de connaissances pour l'auto-évaluation et pour les questions.

La dernière question, commune aux 3 groupes, montre que la totalité des professionnels de santé est prête à s'impliquer dans un projet de service pour une "maternité plus saine". Ceci est de bon augure pour continuer dans cette direction. Ce résultat est néanmoins à tempérer, les personnes présentes étaient probablement les plus intéressées. Il est également plus facile de cocher une case que d'animer une réunion d'éducation auprès des patientes.

Le trop faible échantillon ne permet pas de savoir si une catégorie professionnelle s'est sentie plus concernée qu'une autre par le sujet.

Enfin, il a manqué au questionnaire une évaluation de la formation par les professionnels de santé. Les retours, oraux, étaient cependant positifs.

4.2. Concernant l'éducation des patientes et des couples

Dans le secteur des consultations :

- les affiches en salle d'attente permettent de toucher un public plus large (conjoint, famille...) ;
- les documents distribués par les sages-femmes permettent d'uniformiser leur discours et de s'appuyer sur une documentation solide avec des références pour les personnes voulant aller plus loin ; il faudrait que les gynécologues-obstétriciens les distribuent également ;
- le cadre dans lequel doit s'inscrire l'atelier mensuel n'est toujours pas défini : qui l'anime et comment le financer ; il paraît nécessaire de constituer un groupe de travail pour sa mise en place, et de le faire évaluer par le public.

Dans le secteur des hospitalisations, les ateliers n'ont pas encore débuté. Au préalable il s'avère nécessaire de former les professionnels, chose partiellement faite, et de proposer un support afin d'harmoniser le contenu des ateliers d'une semaine sur l'autre.

L'échec du partenariat avec "Mère Nature Speaking" a été mal reçu par l'équipe qui était très enthousiaste lors de la présentation du sac. Il est vrai que cela pose le problème de l'indépendance des professionnels de santé vis-à-vis du marketing et des cadeaux, comme pour "La boîte Rose". Pour l'instant rien n'est clairement tranché. En effet nous acceptons toujours les dons des laboratoires et nous donnons "La boîte Rose" aux mamans.

4.3. Concernant les couches et cosmétiques

La collaboration avec une auxiliaire de puériculture nous a permis de confronter nos points de vue et de fédérer nos deux professions.

L'objectif de fournir des couches ecolabellisées pour les nouveau-nés est atteint et devrait commencer sous peu, le temps de terminer les stocks de la marque précédente.

Pour les cosmétiques, malgré la demande des devis, une réticence se fait sentir. Quelques personnes de l'équipe ne semblent pas encore prêtes à refuser les cadeaux des laboratoires, même s'ils sont "empoisonnés". Il y a encore beaucoup de chemin pour faire évoluer les mentalités. Ceci pose aussi le problème de l'indépendance des professionnels de santé vis-à-vis des laboratoires, comme pour les partenariats avec "La boîte Rose" ou "Mère Nature Speaking".

Si notre objectif pour les cosmétiques destinés aux bébés aboutit, nous avons pour projet de l'étendre aux produits destinés aux mamans, par exemple les crèmes pour les bouts de seins abîmés.

5. Les perspectives

Dans le domaine de la santé environnementale en périnatalité, les possibilités et les idées me semblent nombreuses. En plus des actions prévues non encore menées à terme, voici plusieurs projets qui émergent à la maternité.

5.1. Les soirées d'enseignement

5.1.1. Octobre 2019

C'est la première soirée d'enseignement organisée par les gynécologues-obstétriciens de la maternité. Il y aura différents intervenants avec des thèmes variés. J'ai été choisie parmi les sages-femmes et je présenterai le diaporama mis à disposition par le projet FEES "10 conseils à transmettre aux futurs et jeunes parents pour limiter leur exposition et celles de leurs enfants aux polluants environnementaux". Le public sera les professionnels de santé du CHI de Cavaillon.

5.1.2. Mars 2020

Le ResPeCa (réseau périnatal du bassin cavaillonnais présidé par la psychologue de la maternité) organise chaque année une soirée à thème pour l'ensemble des acteurs de la périnatalité (équipe de la maternité, gynécologues et généralistes libéraux, sages-femmes libérales, PMI...). Le thème choisi est la santé environnementale en périnatalité, je présenterai également le diaporama du projet FEES.

5.2. Le site internet

Afin de mettre en valeur le service de gynécologie-obstétrique sur le site de l'hôpital, nous pourrions collaborer avec les informaticiens pour mettre en avant la démarche d'amélioration en santé environnementale de la maternité.

5.3. Le projet de service

Grâce aux réunions de sensibilisation auprès de mon équipe, je me suis rendue compte de l'adhésion de chacun pour ce sujet. D'après le questionnaire l'ensemble du personnel serait intéressé pour s'impliquer dans un projet de service ambitieux pour une "maternité plus saine". Cela permettrait également de fédérer l'équipe autour d'une démarche commune.

Le label "Maternité saine" de l'association HSEN Habitat Santé Environnement pourrait être un nouvel objectif. Leur programme prévoit 10 journées d'accompagnement avec des objectifs et un cahier des charges (obtenu partiellement), et mobilise tous les secteurs de l'hôpital. Ce label est valable 4 ans. Le principal frein est son coût soit 12000euros.

Pour que ce projet de service puisse voir le jour, mon idée est de demander le détachement d'un pourcentage de mon temps de travail afin de pouvoir m'y consacrer, en développant des partenariats avec les différents secteurs de l'hôpital (direction, hygiène, pharmacie, achats...). J'ai pris contact avec l'ARS Paca pour un éventuel financement, qui a déjà été possible dans d'autres régions.

Conclusion

Au terme de ce travail, il apparaît qu'il est possible d'apporter des améliorations en santé environnementale au sein de la maternité de Cavaillon.

La formation des professionnels de santé est indispensable et se révèle efficace, en plus d'avoir mis à jour l'enthousiasme de l'équipe pour ce sujet.

Nous avons pu obtenir des résultats concrets, comme pour les couches écolabellisées. Par contre, les autres objectifs demandent plus de temps et une évolution des mentalités. L'influence des laboratoires est encore trop présente, il en va de notre responsabilité de protéger notre indépendance et notre libre arbitre.

Ce travail m'a permis d'imaginer un projet de santé environnementale au cœur de la maternité. Pour le concrétiser dans sa totalité il faut maintenant fédérer l'équipe autour d'un engagement collectif.

L'étape suivante pourrait être d'élargir notre champ d'action à la période pré-conceptionnelle en impliquant d'autres professionnels de santé de l'hôpital.

Bibliographie

1. Girard, L.(2018, 17 Janvier), Lactalis, les raisons d'un scandale sanitaire, récupéré sur https://www.lemonde.fr/economie/article/2018/01/17/lactalis-les-raisons-d-un-scandale_5242890_3234.html
2. Chevalier, L., Aubert, C. (2016). Le guide anti-toxique de la grossesse (Édition Marabout) : Hachette livre
3. N'Sondé, V.(2017, 24 Janvier), Des résidus toxiques dans les couches pour bébés, récupéré sur <https://www.60millions-mag.com/2017/01/24/des-residus-toxiques-dans-les-couches-pour-bebes-10917>
4. La Rédaction (2018, 1er Septembre), Test de couches bébé : à quand l'absence de résidus toxiques ? récupéré sur <https://www.60millions-mag.com/2018/09/01/test-de-couches-bebe-quand-l-absence-de-residus-toxiques-12212>
5. (2018, 19 Septembre), Couches pour bébés, le point sur les risques, récupéré sur <https://www.quechoisir.org/enquete-couches-pour-bebes-le-point-sur-les-risques-n58689/>
6. Rapport d'expertise collective (2019, 23 Janvier), Avis révisé et rapport de l'Anses relatif à la sécurité des couches pour bébé, récupéré sur : <https://www.anses.fr/fr/system/files/CONSO2017SA0019Ra.pdf>

Annexe n°2 : les deux questions posées lors de la première session de formation

QUESTIONNAIRE

1/ Êtes-vous interpellé(e) par certaines informations ?

OUI

NON

Si oui, lesquelles :

2/ Seriez-vous prêt(e) à vous impliquer dans un projet de service pour une "maternité plus saine" ?

OUI

NON

